

## Conseil Départemental de l'Education Nationale

Mardi 21 mars 2017

*Pour mettre fin aux idées fausses qui circulent ....*

Le document est réalisé uniquement avec les données du ministère ou du rectorat.

*La ruralité de la Creuse est très bien prise en compte dans les dotations...*

	P/E	NOMBRE D'ELEVES DU DEPARTEMENT
CORREZE	5.80	18 177
CREUSE	<b>6.69</b>	8 262
HAUTE VIENNE	5.14	29 939
ACADEMIE	5.58	
CANTAL	7.36	9645
LOZERE	8.85	4524

La Creuse a le 3ème taux d'encadrement national (P/E) derrière le Cantal et la Lozère... mais les écarts sont énormes. Pour 100 élèves, la Lozère a 2.16 enseignants de plus, le Cantal 0.67 de plus ! Ainsi, avec le taux d'encadrement du Cantal, nous aurions 55 postes de plus ; avec le taux d'encadrement de la Lozère, nous aurions 177 emplois de plus !!!

*Pour quelle(s) raison(s) ? Quels critères objectifs ?*

### Contexte socio-économique

	Part d'élèves du public dans une commune rurale	Part d'élèves du public dans une commune du 1er quintile de revenus disponibles par UC
CORREZE	25.4	4.7
CREUSE	<b>57.6</b>	<b>40</b>
HAUTE VIENNE	13.7	4.8
ACADEMIE	23.9	10
CANTAL	42.2	20
LOZERE	63.9	13.6

Pourtant, La Creuse cumule les handicaps au regard des indicateurs retenus par le ministère pour répartir les emplois !!! Le département concentre à la fois la grande ruralité et les faibles niveaux de revenus dans des proportions très importantes... Elle n'a pourtant pas le plus fort taux d'encadrement !?

SNUipp-FSU 23

**Le maillage des écoles est beaucoup trop dispersé par rapport au reste de l'Académie....**

	Nombre de communes ayant une école	Pourcentage de communes ayant une école	Nombre d'écoles de 1 à 3 classes
<b>CORREZE</b>	171	60	131
<b>CREUSE</b>	<b>124</b>	47.88	109
<b>HAUTE VIENNE</b>	142	71	99
<b>ACADEMIE</b>	437	58.74	339
<b>CANTAL</b>	127	49.8	93
<b>LOZERE</b>	72	40.91	49

Contrairement aux idées reçues, la Creuse est le département de l'Académie qui a déjà le plus resserré son maillage scolaire puisque moins d'une commune sur 2 a encore une école... Le nombre d'écoles de 1 à 3 classes n'est pas le plus important de l'Académie... Les arguments pour justifier la mise en place d'un protocole et le travail à marche forcée sur le réseau ne tiennent pas...

**Le département ne perd pas d'emploi, le taux d'encadrement augmente...?**

**Evolution des effectifs élèves et enseignants**

Académie									
	2007	2012	2013	2014	2015	2016	PR2017	2007_2012	2012_2017
Postes budgétaires	3353,5	3202,5	3222,5	3235,5	3238,5	3253,5	3268,5	-151	66,0
Surnombres		87,7	45,4	37,7	52,0	-12,4		88	-100,1
<b>Total</b>	<b>3353,5</b>	<b>3290,2</b>	<b>3267,9</b>	<b>3273,2</b>	<b>3290,5</b>	<b>3241,1</b>	<b>3268,5</b>	<b>-63</b>	<b>-34.1</b>
Elèves	57799	57689	57568	57686	57344	56383	56006,0	-110	-1683
Encadrement	17,2	17,5	17,6	17,6	17,4	17,4	17,1		
P/E ac surnombre	5,802	5,703	5,677	5,674	5,738	5,748	5,836		
P/E sans surnombre	5,802	5,551	5,598	5,609	5,647	5,77	5,836		

Au niveau Académique, la réalité vécue par les personnels est :

- des suppressions massives de postes budgétaires (151 suppressions) sous le quinquennat Sarkozy amorties par la présence de surnombres (88 en 2012)
  - des créations de postes budgétaires sous le quinquennat Hollande (+66 postes) sans effet compte tenu de la baisse des surnombres (-100.1) conduisant à un solde d'emplois disponibles de -34.1 !!!
- Ainsi, la baisse démographique, avec une moyenne de 22el/classe aurait conduit à perdre 76,5 postes ; soit un solde de 42,4 emplois pour mettre en œuvre la politique éducative...

Creuse									
	2007	2012	2013	2014	2015	2016	PR2017	2007_2012	2012_2017
Postes budgétaires	652,5	595,0	596,0	596,0	587,0	587,0	587,0	-57.5	-8
Surnombres		23,5	11,3	7,9	20,0	-2,0		23.5	-25.5
<b>Total</b>	<b>652,5</b>	<b>618,5</b>	<b>607,3</b>	<b>603,9</b>	<b>607,0</b>	<b>585,0</b>	<b>587,0</b>	<b>-34.5</b>	<b>-33.5</b>
Elèves	9490	8672	8615	8518	8442	8262	8070	-818	-545
encadrement	14,5	14,0	14,2	14,1	13,9	14,1	13,7		
P/E ac surnombre	6,88	7,13	7,05	7,09	7,19	7,08	7,27		
P/E sans surnombre	6,88	6,86	6,92	7,00	6,95	7,10	7,27		

Au niveau départemental, la réalité vécue par les personnels est :

- des suppressions massives de postes budgétaires (57.5 suppressions) sous le quinquennat Sarkozy amorties par la présence de surnombres (23.5 en 2012)

- les créations de postes budgétaires sous le quinquennat Hollande ne sont jamais arrivées en Creuse...En effet, le département a perdu 8 postes et a perdu dans le même temps 25,5 surnombres.

En bref, la baisse de moyens à disposition des écoles du département a été équivalente sur les 2 quinquennats... pour une baisse démographique plus importante entre 2007 et 2012.

Ainsi, la baisse démographique, avec une moyenne de 18.59el/classe aurait conduit à perdre 29 postes : il manque donc mécaniquement 4,5 moyens pour maintenir l'existant... Mettre en œuvre la politique éducative annoncée.... sans chercher à reconstruire ce qui a été détruit sous le quinquennat Sarkozy est tout simplement impossible !!!

### ***Les emplois sont répartis justement en fonction des variations d'effectifs et des critères socio économiques...***

#### **Evolution emplois et effectifs**

	Personnels					Effectifs élèves 2013/2016	
	R2013	R2014	R2015	R2016	Var R2013/ R2016	cumul erreurs	Var réelle
Corrèze	6	3	2	0	11	-466	-716
Creuse	1	0	-9	0	-8	-83	-363
Haute Vienne	13	10	10	15	48	-342	-121
Académie	20	13	3	15	51	-891	-1200

C'est ainsi que :

- la Creuse a perdu 363 élèves et 8 postes entre la rentrée 2013 et la rentrée 2016.

- la Corrèze a perdu 716 élèves (soit le double de la Creuse) et gagné 11 postes

Il est à noter que la somme des erreurs de prévisions d'élèves de la Corrèze (prévisions qui servent à justifier l'allocation des moyens) ont atteint 466 élèves !!!! Ainsi, les baisses d'effectifs de la Corrèze ont été systématiquement minorées, de plus de la moitié !!!

#### **Scolarisation des 2 ans**

TAUX DE SCOLARISATION DES 2 ANS PUBLIC										
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>CORREZE</b>	27,4	22,5	21,8	21,6	16,8	17,2	18,8	18,8	17,0	16,0
<b>CREUSE</b>	42,7	19,1	19,6	18,7	16,0	18,4	19,5	15,7	17,9	18,8
<b>HAUTE VIENNE</b>	11,5	11,3	6,7	6,5	6,3	6,6	5,9	6,4	8,3	6,3
<b>ACADEMIE</b>	21,2	16,1	13,4	13,0	10,9	11,6	11,8	11,6	12,2	11,0

On constate que, contrairement aux annonces ministérielles, le taux de scolarisation des 2 ans recule à l'échelle de l'académie sur le quinquennat (11,6 en 2012; 11 en 2016 !). Ce taux est presque divisé par deux depuis la rentrée 2007.

En Creuse, il baisse de façon plus importante que dans le reste de l'Académie. Ceci conduit à une baisse démographique évidente : avec un taux de scolarisation des enfants de 2 ans de 42.7% (taux de 2007) en 2016, alors le département aurait scolarisé 238 élèves de plus !!! alors que le recteur annonce une baisse de 180 élèves... Et la Creuse aurait donc obtenu plus de postes budgétaires !!!

### Dispositifs nouveaux liés à la loi de Refondation

	Plus de maitres que de classes	Scolarisation des moins de 3 ans
CORREZE	12	11.
CREUSE	4*	0
HAUTE VIENNE	17	7
ACADEMIE	33	18.5

\* dont 3 postes CASNAV faussement étiquetés PDMQDC

Le contexte budgétaire fait à l'Académie contraint de fait les choix ... Ainsi, les dispositifs nouveaux de la refondation de l'école ne voient pas le jour dans le département !!!

### Améliorer le régime de décharge des directeurs d'écoles

Le Ministère s'est engagé pour la rentrée 2015 à améliorer de la façon suivante le régime de décharge des directeurs d'écoles avec 10 jours de décharges annuelles pour les écoles de 1 à 3 classes : 21,23 postes sont nécessaires pour assurer ces 10 jours (6.66 en Creuse, 8.27 en Corrèze, 6.29 en Haute Vienne)

	Nbre d'écoles 1 à 3 classes	Nbre de jours de décharges	Equivalent temps plein
Corrèze	134	1340	8.27
Creuse	108	1080	6.66
Haute Vienne	102	1020	6.29
Académie	344	3440	21.23

### Absences non remplacées

	2015_2016	2016_2017 Sept/oct/nov
Corrèze	58	181
Creuse	118	431
Haute Vienne	1440	302
Académie	1616	914

Dans le contexte décrit, les absences non remplacées sont une conséquence évidente du manque évident de moyens alloués et de la gestion de ces moyens...

**Oui, la Creuse mérite légitimement des moyens supplémentaires !!!  
Qui oserait croire qu'à l'issue du protocole des dizaines de postes  
pourraient encore disparaître ?**